Image not found or type unknown

Nouvel accord parental

Par **Prisca**, le **17/03/2021** à **14:01**

Bonjour,

Nous avons signé avec le père de mes enfants un nouvel accord parental en Septembre 2020.

Je n'ai pas reçu ce nouveau document car Monsieur n'avait pas donné ma nouvelle adresse.

Il a mandaté un huissier il y a plus de 1 mois mais je n'ai toujours rien !

À présent, je ne souhaite plus valider ce nouvel accord.

Est ce que c'est possible ?

Quels sont mes recours ?!

Et mon ex peut il saisir la juge et me forcer à prendre un avocat ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés